

Championnat départemental masculin par équipes

CALENDRIER

Le calendrier indique la date officielle de rencontre (vendredi), mais le jour de réception des équipes est précisé ci-dessous avec en rouge les équipes qui ne reçoivent pas le vendredi.

Toutes les demandes d'Opposition/Concordance ont été acceptées.

J	Dates	Rencontres PR et D2 (poules de 8)				Rencontres D1 et D3 (poules de 10)				
		1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5	1 - 10	2 - 9	3 - 8	4 - 7	5 - 6
1	Vendredi 21 Janvier	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5	1 - 10	2 - 9	3 - 8	4 - 7	5 - 6
2	Vendredi 4 Février	7 - 1	6 - 2	5 - 3	8 - 4	9 - 1	8 - 2	7 - 3	6 - 4	10 - 5
3	Vendredi 11 Février	1 - 6	2 - 5	3 - 4	8 - 7	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5	10 - 9
4	Vendredi 11 Mars	5 - 1	4 - 2	3 - 8	6 - 7	7 - 1	6 - 2	5 - 3	4 - 10	8 - 9
5	Vendredi 25 Mars	1 - 4	2 - 3	7 - 5	8 - 6	1 - 6	2 - 5	3 - 4	9 - 7	10 - 8
6	Vendredi 08 Avril	3 - 1	2 - 8	4 - 7	5 - 6	5 - 1	4 - 2	3 - 10	6 - 9	7 - 8
7	Vendredi 13 Mai	1 - 2	7 - 3	6 - 4	8 - 5	1 - 4	2 - 3	9 - 5	8 - 6	10 - 7
8	Vendredi 10 Juin					3 - 1	2 - 10	4 - 9	5 - 8	6 - 7
9	Vendredi 17 Juin					1 - 2	9 - 3	8 - 4	7 - 5	10 - 6

PRÉ-RÉGIONALE

	Poule 1	Jour	Poule 2	Jour
1	Esp. REUILLY 7	J	US 2 1	Ma
2	JUMP 7	V	JAM 2	V
3	AP 17 3	V	JUMP 9	V
4	CSM FINANCES 3	V	CSM FINANCES 4	V
5	US 2 2	Ma	PARIS IX ATT 3	V
6	Patronage Ste-Mélanie 1	J	JUMP 8	V
7	PING PARIS 14 3 *	J	TT PLUS 1	V
8	SPORTING PARIS 20 TT 6	V	A S VIETNAM 1	V

* Début des parties à 20h15 à domicile

DÉPARTEMENTALE 1

	Poule 1	Jour	Poule 2	Jour
1	PARIS 13 TT 7	V	EP 15 2	V
2	APSAP PARIS 1 **	J	AMICALE MANIN S 1	V
3	US 2 4	Ma	ATT XV 1 *	V
4	SPORTING PARIS 20 TT 7	V	PING PARIS 14 4 *	J
5	PARIS IX ATT 4	V	PARIS 13 TT 10	V
6	AS RUSSE 2	V	PARIS 13 TT 8	V
7	JUMP 10	V	Esp. REUILLY 8	J
8	LEPIC POPULAIRE 1	J	US 2 3	Ma
9	AP 17 4	V	TT PLUS 2	V
10	PARIS 13 TT 9	V	CSM FINANCES 5	V

* Début des parties à 20h15 à domicile

** Drogation accordée pour jouer sur 6 tables à domicile

DÉPARTEMENTALE 2

	Poule 1	<i>Jour</i>	Poule 2	<i>Jour</i>
1	JUMP 11	J	Esp. REUILLY 9	V
2	ATT XV 2 *	V	Patronage Ste-Mélanie 2	J
3	PARIS IX ATT 5	V	PARIS 13 TT 11	J
4	SPORTING PARIS 20 TT 8	V	EP 15 3	J
5	Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1	Me	CPS 10ème 3	V
6	JAM 3	V	ATT XV 3 *	V
7	PARIS 13 TT 12	J	JUMP 12	V
8	Patronage Ste-Mélanie 3	V	PARIS IX ATT 6	V

* Début des parties à 20h15 à domicile

DÉPARTEMENTALE 3

	Poule 1	<i>Jour</i>
1	US 2 5	Ma
2	PARIS 13 TT 13	J
3	LEPIC POPULAIRE 2	J
4	Exempt	
5	Esp. REUILLY 11	V
6	Esp. REUILLY 10	V
7	APSAP PARIS 2	J
8	ATT XV 4 *	V
9	SPORTING PARIS 20 TT 9	V
10	PARIS IX ATT 7	V

* Début des parties à 20h15 à domicile

PRE REGIONALE**POULE 1**

Journée 1			
Esp. REUILLY 7	SPORTING PARIS 20 TT 6		
JUMP 7	PING PARIS 14 3		
AP 17 3	Patronage Ste-Mélanie 1		
CSM FINANCES 3	US 2 2		

Journée 2			
PING PARIS 14 3	Esp. REUILLY 7		
Patronage Ste-Mélanie 1	JUMP 7		
US 2 2	AP 17 3		
SPORTING PARIS 20 TT 6	CSM FINANCES 3		

Journée 3			
Esp. REUILLY 7	Patronage Ste-Mélanie 1		
JUMP 7	US 2 2		
AP 17 3	CSM FINANCES 3		
SPORTING PARIS 20 TT 6	PING PARIS 14 3		

Journée 4			
US 2 2	Esp. REUILLY 7		
CSM FINANCES 3	JUMP 7		
AP 17 3	SPORTING PARIS 20 TT 6		
Patronage Ste-Mélanie 1	PING PARIS 14 3		

Journée 5			
Esp. REUILLY 7	CSM FINANCES 3		
JUMP 7	AP 17 3		
PING PARIS 14 3	US 2 2		
SPORTING PARIS 20 TT 6	Patronage Ste-Mélanie 1		

Journée 6			
AP 17 3	Esp. REUILLY 7		
JUMP 7	SPORTING PARIS 20 TT 6		
CSM FINANCES 3	PING PARIS 14 3		
US 2 2	Patronage Ste-Mélanie 1		

Journée 7			
Esp. REUILLY 7	JUMP 7		
PING PARIS 14 3	AP 17 3		
Patronage Ste-Mélanie 1	CSM FINANCES 3		
SPORTING PARIS 20 TT 6	US 2 2		

ATTENTION

Dérogation du Ping Paris 14 pour commencer les parties à 20h15 à domicile

POULE 2

Journée 1			
US 2 1	A S VIETNAM 1		
JAM 2	TT PLUS 1		
JUMP 9	JUMP 8		
CSM FINANCES 4	PARIS IX ATT 3		

Journée 2			
TT PLUS 1	US 2 1		
JUMP 8	JAM 2		
PARIS IX ATT 3	JUMP 9		
A S VIETNAM 1	CSM FINANCES 4		

Journée 3			
US 2 1	JUMP 8		
JAM 2	PARIS IX ATT 3		
JUMP 9	CSM FINANCES 4		
A S VIETNAM 1	TT PLUS 1		

Journée 4			
PARIS IX ATT 3	US 2 1		
CSM FINANCES 4	JAM 2		
JUMP 9	A S VIETNAM 1		
JUMP 8	TT PLUS 1		

Journée 5			
US 2 1	CSM FINANCES 4		
JAM 2	JUMP 9		
TT PLUS 1	PARIS IX ATT 3		
A S VIETNAM 1	JUMP 8		

Journée 6			
JUMP 9	US 2 1		
JAM 2	A S VIETNAM 1		
CSM FINANCES 4	TT PLUS 1		
PARIS IX ATT 3	JUMP 8		

Journée 7			
US 2 1	JAM 2		
TT PLUS 1	JUMP 9		
JUMP 8	CSM FINANCES 4		
A S VIETNAM 1	PARIS IX ATT 3		

DEPARTEMENTALE 1

POULE 1

Journée 1			
PARIS 13 TT 7	PARIS 13 TT 9		
APSAP PARIS 1	AP 17 4		
US 2 4	LEPIC POPULAIRE 1		
SPORTING PARIS 20 TT 7	JUMP 10		
PARIS IX ATT 4	AS RUSSE 2		

Journée 2			
AP 17 4	PARIS 13 TT 7		
LEPIC POPULAIRE 1	APSAP PARIS 1		
JUMP 10	US 2 4		
AS RUSSE 2	SPORTING PARIS 20 TT 7		
PARIS 13 TT 9	PARIS IX ATT 4		

Journée 3			
PARIS 13 TT 7	LEPIC POPULAIRE 1		
APSAP PARIS 1	JUMP 10		
US 2 4	AS RUSSE 2		
SPORTING PARIS 20 TT 7	PARIS IX ATT 4		
PARIS 13 TT 9	AP 17 4		

Journée 4			
JUMP 10	PARIS 13 TT 7		
AS RUSSE 2	APSAP PARIS 1		
PARIS IX ATT 4	US 2 4		
SPORTING PARIS 20 TT 7	PARIS 13 TT 9		
LEPIC POPULAIRE 1	AP 17 4		

Journée 5			
PARIS 13 TT 7	AS RUSSE 2		
APSAP PARIS 1	PARIS IX ATT 4		
US 2 4	SPORTING PARIS 20 TT 7		
AP 17 4	JUMP 10		
PARIS 13 TT 9	LEPIC POPULAIRE 1		

Journée 6			
PARIS IX ATT 4	PARIS 13 TT 7		
SPORTING PARIS 20 TT 7	APSAP PARIS 1		
US 2 4	PARIS 13 TT 9		
AS RUSSE 2	AP 17 4		
JUMP 10	LEPIC POPULAIRE 1		

Journée 7			
PARIS 13 TT 7	SPORTING PARIS 20 TT 7		
APSAP PARIS 1	US 2 4		
AP 17 4	PARIS IX ATT 4		
LEPIC POPULAIRE 1	AS RUSSE 2		
PARIS 13 TT 9	JUMP 10		

Journée 8			
US 2 4	PARIS 13 TT 7		
APSAP PARIS 1	PARIS 13 TT 9		
SPORTING PARIS 20 TT 7	AP 17 4		
PARIS IX ATT 4	LEPIC POPULAIRE 1		
AS RUSSE 2	JUMP 10		

Journée 9			
PARIS 13 TT 7	APSAP PARIS 1		
AP 17 4	US 2 4		
LEPIC POPULAIRE 1	SPORTING PARIS 20 TT 7		
JUMP 10	PARIS IX ATT 4		
PARIS 13 TT 9	AS RUSSE 2		

ATTENTION

Dégrogation accordée à l'APSAP pour jouer sur 6 tables à domicile

POULE 2

Journée 1			
EP 15 2	CSM FINANCES 5		
AMICALE MANIN S 1	TT PLUS 2		
ATT XV 1	US 2 3		
PING PARIS 14 4	Esp. REUILLY 8		
PARIS 13 TT 10	PARIS 13 TT 8		

Journée 2			
TT PLUS 2	EP 15 2		
US 2 3	AMICALE MANIN S 1		
Esp. REUILLY 8	ATT XV 1		
PARIS 13 TT 8	PING PARIS 14 4		
CSM FINANCES 5	PARIS 13 TT 10		

Journée 3			
EP 15 2	US 2 3		
AMICALE MANIN S 1	Esp. REUILLY 8		
ATT XV 1	PARIS 13 TT 8		
PING PARIS 14 4	PARIS 13 TT 10		
CSM FINANCES 5	TT PLUS 2		

Journée 4			
Esp. REUILLY 8	EP 15 2		
PARIS 13 TT 8	AMICALE MANIN S 1		
PARIS 13 TT 10	ATT XV 1		
PING PARIS 14 4	CSM FINANCES 5		
US 2 3	TT PLUS 2		

Journée 5			
EP 15 2	PARIS 13 TT 8		
AMICALE MANIN S 1	PARIS 13 TT 10		
ATT XV 1	PING PARIS 14 4		
TT PLUS 2	Esp. REUILLY 8		
CSM FINANCES 5	US 2 3		

Journée 6			
PARIS 13 TT 10	EP 15 2		
PING PARIS 14 4	AMICALE MANIN S 1		
ATT XV 1	CSM FINANCES 5		
PARIS 13 TT 8	TT PLUS 2		
Esp. REUILLY 8	US 2 3		

Journée 7			
EP 15 2	PING PARIS 14 4		
AMICALE MANIN S 1	ATT XV 1		
TT PLUS 2	PARIS 13 TT 10		
US 2 3	PARIS 13 TT 8		
CSM FINANCES 5	Esp. REUILLY 8		

Journée 8			
ATT XV 1	EP 15 2		
AMICALE MANIN S 1	CSM FINANCES 5		
PING PARIS 14 4	TT PLUS 2		
PARIS 13 TT 10	US 2 3		
PARIS 13 TT 8	Esp. REUILLY 8		

Journée 9			
EP 15 2	AMICALE MANIN S 1		
TT PLUS 2	ATT XV 1		
US 2 3	PING PARIS 14 4		
Esp. REUILLY 8	PARIS 13 TT 10		
CSM FINANCES 5	PARIS 13 TT 8		

ATTENTION

Dérogation de Ping Paris 14 et de l'ATT XV pour commencer les parties à 20h15 à domicile

DEPARTEMENTALE 2**POULE 1**

Journée 1			
JUMP 11	Patronage Ste-Mélanie 3		
ATT XV 2	PARIS 13 TT 12		
PARIS IX ATT 5	JAM 3		
SPORTING PARIS 20 TT 8	Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1		
Journée 2			
PARIS 13 TT 12	JUMP 11		
JAM 3	ATT XV 2		
Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1	PARIS IX ATT 5		
Patronage Ste-Mélanie 3	SPORTING PARIS 20 TT 8		
Journée 3			
JUMP 11	JAM 3		
ATT XV 2	Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1		
PARIS IX ATT 5	SPORTING PARIS 20 TT 8		
Patronage Ste-Mélanie 3	PARIS 13 TT 12		
Journée 4			
Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1	JUMP 11		
SPORTING PARIS 20 TT 8	ATT XV 2		
PARIS IX ATT 5	Patronage Ste-Mélanie 3		
JAM 3	PARIS 13 TT 12		
Journée 5			
JUMP 11	SPORTING PARIS 20 TT 8		
ATT XV 2	PARIS IX ATT 5		
PARIS 13 TT 12	Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1		
Patronage Ste-Mélanie 3	JAM 3		
Journée 6			
PARIS IX ATT 5	JUMP 11		
ATT XV 2	Patronage Ste-Mélanie 3		
SPORTING PARIS 20 TT 8	PARIS 13 TT 12		
Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1	JAM 3		
Journée 7			
JUMP 11	ATT XV 2		
PARIS 13 TT 12	PARIS IX ATT 5		
JAM 3	SPORTING PARIS 20 TT 8		
Patronage Ste-Mélanie 3	Ent. AS PONGISTES - LIN NAM 1		

ATTENTION

Dérogation de l'ATT XV pour commencer les parties à 20h15 à domicile

POULE 2

Journée 1			
Esp. REUILLY 9	PARIS IX ATT 6		
Patronage Ste-Mélanie 2	JUMP 12		
PARIS 13 TT 11	ATT XV 3		
EP 15 3	CPS 10ème 3		

Journée 2			
JUMP 12	Esp. REUILLY 9		
ATT XV 3	Patronage Ste-Mélanie 2		
CPS 10ème 3	PARIS 13 TT 11		
PARIS IX ATT 6	EP 15 3		

Journée 3			
Esp. REUILLY 9	ATT XV 3		
Patronage Ste-Mélanie 2	CPS 10ème 3		
PARIS 13 TT 11	EP 15 3		
PARIS IX ATT 6	JUMP 12		

Journée 4			
CPS 10ème 3	Esp. REUILLY 9		
EP 15 3	Patronage Ste-Mélanie 2		
PARIS 13 TT 11	PARIS IX ATT 6		
ATT XV 3	JUMP 12		

Journée 5			
Esp. REUILLY 9	EP 15 3		
Patronage Ste-Mélanie 2	PARIS 13 TT 11		
JUMP 12	CPS 10ème 3		
PARIS IX ATT 6	ATT XV 3		

Journée 6			
PARIS 13 TT 11	Esp. REUILLY 9		
Patronage Ste-Mélanie 2	PARIS IX ATT 6		
EP 15 3	JUMP 12		
CPS 10ème 3	ATT XV 3		

Journée 7			
Esp. REUILLY 9	Patronage Ste-Mélanie 2		
JUMP 12	PARIS 13 TT 11		
ATT XV 3	EP 15 3		
PARIS IX ATT 6	CPS 10ème 3		

ATTENTION

Dérogation de l'ATT XV pour commencer les parties à 20h15 à domicile

DEPARTEMENTALE 3

POULE 1

Journée 1		
US 2 5	PARIS IX ATT 7	
PARIS 13 TT 13	SPORTING PARIS 20 TT 9	
LEPIC POPULAIRE 2	ATT XV 4	
Exempt	APSAP PARIS 2	
Esp. REUILLY 11	Esp. REUILLY 10	

Journée 2		
SPORTING PARIS 20 TT 9	US 2 5	
ATT XV 4	PARIS 13 TT 13	
APSAP PARIS 2	LEPIC POPULAIRE 2	
Esp. REUILLY 10	Exempt	
PARIS IX ATT 7	Esp. REUILLY 11	

Journée 3		
US 2 5	ATT XV 4	
PARIS 13 TT 13	APSAP PARIS 2	
LEPIC POPULAIRE 2	Esp. REUILLY 10	
Exempt	Esp. REUILLY 11	
PARIS IX ATT 7	SPORTING PARIS 20 TT 9	

Journée 4		
APSAP PARIS 2	US 2 5	
Esp. REUILLY 10	PARIS 13 TT 13	
Esp. REUILLY 11	LEPIC POPULAIRE 2	
Exempt	PARIS IX ATT 7	
ATT XV 4	SPORTING PARIS 20 TT 9	

Journée 5		
US 2 5	Esp. REUILLY 10	
PARIS 13 TT 13	Esp. REUILLY 11	
LEPIC POPULAIRE 2	Exempt	
SPORTING PARIS 20 TT 9	APSAP PARIS 2	
PARIS IX ATT 7	ATT XV 4	

Journée 6		
Esp. REUILLY 11	US 2 5	
Exempt	PARIS 13 TT 13	
LEPIC POPULAIRE 2	PARIS IX ATT 7	
Esp. REUILLY 10	SPORTING PARIS 20 TT 9	
APSAP PARIS 2	ATT XV 4	

Journée 7		
US 2 5	Exempt	
PARIS 13 TT 13	LEPIC POPULAIRE 2	
SPORTING PARIS 20 TT 9	Esp. REUILLY 11	
ATT XV 4	Esp. REUILLY 10	
PARIS IX ATT 7	APSAP PARIS 2	

Journée 8		
LEPIC POPULAIRE 2	US 2 5	
PARIS 13 TT 13	PARIS IX ATT 7	
Exempt	SPORTING PARIS 20 TT 9	
Esp. REUILLY 11	ATT XV 4	
Esp. REUILLY 10	APSAP PARIS 2	

Journée 9		
US 2 5	PARIS 13 TT 13	
SPORTING PARIS 20 TT 9	LEPIC POPULAIRE 2	
ATT XV 4	Exempt	
APSAP PARIS 2	Esp. REUILLY 11	
PARIS IX ATT 7	Esp. REUILLY 10	

ATTENTION

Dérogation de l'ATT XV pour commencer les parties à 20h15 à domicile
 Dérogation accordée à l'APSAP pour jouer sur 6 tables à domicile

QUELQUES EXPLICATIONS

Arrêts et Nouvelles équipes

Aucun arrêt et 3 nouvelles équipes ont été créées, ce qui est une très bonne nouvelle. L'effectif de D3 étant de 9 équipes, il a été décidé de créer une poule de 10 (avec un exempt), ce qui avec la D1 fait 3 poules de 10 en tout.

RAPPEL DES RÈGLEMENTS AUX CAPITAINES DES ÉQUIPES MASCULINES

NOUVELLE RÈGLE (Extraits)

Le règlement est inchangé (cf Règlements Départementaux 2021-2022) à l'exception de l'article concernant les montées et descentes suite au passage à 2 poules de D1

Il est rappelé aux associations que les consignes sanitaires sont une obligation légale. Tous les joueurs inscrits dans les équipes devront présenter leur Passe Vaccinal à l'entrée du gymnase, sous risque de se voir interdire l'accès par les gardiens de la Ville de Paris ou le responsable Covid désigné par l'Association.

ATTENTION !

- Rappel des Règlements administratifs départementaux :

Il est considéré que le club est censé savoir que son joueur avait été licencié auparavant, le club sera donc considéré comme responsable si un tel joueur joue en compétition avec une nouvelle licence. Ce joueur sera alors considéré comme non qualifié dans l'épreuve, ou les épreuves, à laquelle il aura participé avec cette nouvelle licence, avec toutes les conséquences sportives et financières qui peuvent en découler. Ses résultats seront mis en attente à titre individuel jusqu'à ce que son ancienne licence ait été transférée puis validée ou qu'une licence ayant le bon nombre de points classements ait été créée puis validée.

Rôle du capitaine de l'équipe receveuse

- Ouvrir la salle, recevoir l'équipe adverse, fournir les balles et la feuille de rencontre, et désigner les tables.
- S'occuper de la rédaction et de l'envoi de la feuille de rencontre.

Rôle du capitaine de l'équipe visiteuse

- Remplir la fonction de juge-arbitre (JA) en l'absence d'un officiel désigné.
- Vérifier le bon remplissage de la feuille de rencontre, car c'est le JA qui en atteste la véracité.

Horaires

- **La feuille de rencontre doit être établie à 20h15**, dès l'arrivée des équipes dans la salle.
- **La rencontre débute** dès que la salle est disponible, **au plus tard à 20h30**.
- Une rencontre doit impérativement débiter dès que 4 joueurs sont physiquement présents (tous les joueurs devant être inscrits sur la feuille de rencontre, joueurs WO inclus).
- Le forfait d'une (ou plusieurs) partie(s) de la 1ère série (A/X, D/R, B/Y) pourra être demandé à 20h45.
- Le forfait d'une (ou plusieurs) partie(s) de la 2ème série (E/S, C/Z, F/T) pourra être demandé à 21h00.
- Si la feuille de rencontre a été complètement remplie par l'un des joueurs présents, les forfaits des parties suivantes pourront être demandés selon le même rythme, toutes les 15 minutes.
- Le forfait de l'équipe pourra être demandé à 21h15 si aucun joueur n'est présent ou que la feuille de rencontre n'est pas remplie
- En cas de dérogation, ces horaires sont à avancer de 15mn
- A partir du moment où un joueur a rempli complètement ou non sa composition d'équipe, toutes les parties possibles doivent être jouées en respectant les délais ci-dessus, quel que soit le nombre de joueur présents.

Composition des équipes

- Les équipes sont composées de 6 joueurs répartis en 2 groupes de 3, intitulés A et B.
- Les deux meilleurs classements doivent figurer dans le groupe A (A, B, C ou X, Y, Z) et le plus faible en B (D, E, F ou R, S, T).
- Le classement est le nombre de points figurant sur la licence. Hormis dans certains cas (D3), un absent ne peut pas figurer parmi les classements obligatoires en A.
- En PR, D1 et D2, il est possible de jouer à 5, mais le groupe A doit impérativement être complet.
- En D2, il est possible de jouer à 4, chaque groupe composé de deux joueurs seulement, si l'équipe est le numéro le plus haut de son club.
- En D3, il est possible de jouer à 4, chaque groupe composé de deux joueurs seulement.
- Dans toutes les divisions, les poussins et poussines ne peuvent pas participer à ce championnat

Brûlage

- Le brûlage est remis à zéro à la fin de chaque phase. Un joueur ayant disputé 2 rencontres, consécutives ou non, lors d'une même phase, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.
- Si un club est représenté par 2 équipes dans une même poule, un joueur ayant joué une rencontre avec une des 2 équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les 2 équipes sont dans la même poule.
- Les féminines non numérotées peuvent participer au titre de la même journée au championnat départemental ou régional féminin ET au championnat départemental masculin.
- Une joueuse numérotée (1 à 300) peut jouer dans les deux championnats (masculin ou féminin) au cours d'une même phase, mais pas au titre de la même journée

Feuille de rencontre

- Elle doit indiquer la ligue, la division, la poule, le lieu, la date, l'heure, le numéro de la journée.
- Les 2 capitaines s'entendent ou tirent au sort la lettre de désignation de chaque équipe (A ou X).
- Chaque capitaine inscrit sur la feuille la composition de son équipe, en indiquant bien :
 - le numéro et l'intitulé du club et le numéro de l'équipe,
 - les noms, prénoms, classements, points et numéros de licence de chaque joueur,
 - la composition des doubles, lorsque ces parties seront à jouer.
- Un capitaine a le droit de cacher sa composition d'équipe lorsque le capitaine adverse inscrit la sienne sur la feuille de rencontre.
- Chaque capitaine doit vérifier les licences de l'équipe adverse. Elles doivent mentionner la certification médicale.
- Un joueur ne présentant pas sa licence peut jouer sur présentation de son certificat médical.
- En cas d'erreur et d'oubli, les deux associations sont tenues responsables.

Placement des Joueurs

- Il est interdit qu'une composition d'équipe soit modifiée à partir du moment où les premières parties ont été lancées, même pour corriger une erreur ou pour combler une absence. S'il s'avère qu'une composition d'équipe a été modifiée, le ou les joueurs qui a ou qui ont été remplacés, déplacés ou ajoutés seront considérés comme non qualifiés. Leurs parties seront considérées perdues 2-0 pour l'équipe, avec toutes les autres conséquences sportives qui en découleraient (joueur inscrit en A par exemple). De plus, une pénalité financière sera appliquée au club fautif si le résultat final de la rencontre n'est pas inversé en leur défaveur ou perdu par pénalité. La responsabilité d'une mauvaise composition d'équipe incombe exclusivement au capitaine de l'équipe.

Déroulement de la rencontre

- Une rencontre doit impérativement débiter dès que 4 joueurs sont physiquement présents (tous les joueurs devant être inscrits sur la feuille de rencontre, joueurs WO inclus).
- La rencontre doit se dérouler sur 3 ou 4 tables, ou plus sur dérogation demandée en début de Championnat.
- Les parties se jouent en 3 manches gagnantes, dans l'ordre strict de la feuille de rencontre, double compris. Cependant, **uniquement sur 4 tables**, et à la demande de l'équipe qui reçoit, il est autorisé de faire jouer la partie E-R avant celle du double B, ceci permettant de ne pas être bloqué par le double en question (gain de temps moyen ½ heure). **Dans tous les autres cas**, s'il est avéré que des parties n'ont pas été jouées dans l'ordre, le résultat final sera le score arrêté à la première partie non jouée dans l'ordre. Les parties suivantes ne seront pas prises en compte pour le résultat final mais à titre individuel uniquement.
- Tout joueur, inscrit sur la feuille de rencontre, absent à l'appel de sa première partie, perd celle-ci par WO. Il pourra disputer les parties suivantes, qui seront prises en compte. Il en sera de même en cas d'absence lors de sa deuxième partie.
- Si à la fin de la rencontre, un joueur du groupe A est toujours absent et n'a disputé aucune partie, la rencontre sera perdue par pénalité (40/00 si l'équipe adverse est complète), sauf dans les cas pré-cités en D2 et D3.
- Ne pas oublier d'inscrire le résultat final et de faire signer la feuille de rencontre par les deux capitaines et le JA.

Inscription des scores sur les feuilles de rencontres

- Les feuilles de rencontre actuelles sont du modèle " A contre X ". Il faut inscrire systématiquement les scores acquis par le joueur nommé en premier, c'est-à-dire ceux de l'équipe A, B, C.
 - Si le joueur A a gagné la manche, marquer les points perdus (ex : pour 11/03, marquer seulement 03).
 - Si le joueur A a perdu la manche, mettre un signe moins (-) devant les points réalisés (ex : pour 03/11, marquer - 03).

Décompte des parties lors des rencontres :

- Victoire = 2 pts, Défaite sur table = 1 pt, Défaite par absence ou forfait = 0 pt
- Un joueur abandonnant en cours de partie marque 1 pt **et ne peut pas disputer les parties restantes.**
- Un joueur ne disputant pas une partie, même pour cause de blessure, marque 0 pt et ne peut pas disputer les parties restantes.
- Un joueur présent, mais blessé dès son arrivée, sera considéré comme absent, sauf blessure dûment constatée durant l'échauffement, et confirmée par un certificat médical envoyé dans les 5 jours suivant la rencontre.
- En cas de rencontre interrompue, si aucune des deux associations n'est fautive et que plus de la moitié des parties se sont terminées, 1 point-partie est accordé à chaque équipe par partie restante. Dans tous les autres cas de figure, l'addition des points partie obtenus par chaque équipe détermine le résultat de la rencontre. A noter que les joueurs absents au moment de l'interruption ou qui ont abandonné lors d'une partie précédente, ne peuvent bénéficier de ce point de présence.

Saisie et transmission des feuilles de match

- Toutes divisions : saisie obligatoire sur SPID des feuilles de match par les clubs avant le lundi soir à minuit

ATTENTION ! AMENDE EN CAS D'OUBLI ou DE SAISIE INCORRECTE / INCOMPLÈTE

- Envoi de la feuille de match **par e-mail** au responsable du championnat au plus tard le mardi suivant la rencontre.

ATTENTION ! AMENDE EN CAS DE RETARD

- Envoi obligatoire **par e-mail** d'une feuille de match avec indication de la composition en cas de forfait de l'équipe adverse.
- Envoi obligatoire par e-mail au responsable du Championnat avec indication de la composition en cas de match exempt.

secretariat@paristt.com

TABLEAU DES PENALITES FINANCIERES

Feuille incorrectement remplie (3 erreurs)	10 € par équipe
Feuille de rencontre envoyée en retard	10 €
Feuille de rencontre non saisie sur SPID	15 €
Saisie sur SPID incorrecte ou incomplète	5 €
Forfait prévenu	15 €
Forfait non prévenu	30 €
Forfait Général Équipes	Montant droit
Forfait Dernière Journée (phase 1 ou 2)	d'engagement

SALLES & RESPONSABLES D'ÉQUIPES

AMICALE MANIN SPORTS Alain CHARRUAULT 06 84 33 21 14 @ alaincharruault@orange.fr Gymnase des Lilas 5/7 rue des Lilas 75019 Paris	AP 17 Norbert BELTRANDO 06 17 58 59 54 @ contact.ap17@gmail.com Gymnase Bernard Lafay 26 rue Boulay 75017 Paris	APSAP PARIS Richard HAMELIN 06 33 69 86 59 @ rhamelin75@hotmail.com Gymnase Parmentier 155 avenue Parmentier 75010 Paris
AS PONGISTES David COUTURIER 06 87 45 48 87 @ davcou@gmail.com Gymnase Roquépine 18 rue Roquépine 75008 Paris	AS RUSSE Jean-Pierre GUILLARD 06 87 31 67 07 @ guillard@noos.fr Gymnase de la Plaine 13 rue Général Guillaumat 75015 Paris	AS VIETNAM Ngoc-chuc NGUYEN 06 58 20 47 26 @ chuc.nguyen@free.fr Salle Spécifique Carpentier 25 av. de la Porte d'Ivry 75013 Paris
ATT XV Loïc LESCAUDRON 06 10 78 82 82 @ llescaudron@free.fr Gymnase du Collège André Citroën 198 rue Saint Charles 75015 Paris	CPS 10ème Romuald DELAVERGNE 06 51 28 76 85 @ tennisdetable@cps10.fr Gymnase Jemmapes 116 quai de Jemmapes 75010 Paris	CSM FINANCES Isabelle LISSE 06 71 61 64 87 @ isalissecsmftt@gmail.com 41 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris Pièce d'identité obligatoire.
EP 15 Benoît VAN ES 06 73 29 18 65 @ benoitvanes@yahoo.fr Gymnase de la Plaine 13 rue du Général Guillaumat 75015 Paris	ESPERANCE DE REUILLY Victor ACHOUR 06 60 49 98 07 @ vachour@orange.fr Gymnase Carnot 26-28 bd Carnot 75012 Paris	JAM Jérôme FROT 06 31 72 83 23 @ jerome.frot@free.fr Gymnase Alesia 99. rue Alesia, 75014 Paris
JUMP Matthias ROY 06 08 93 44 16 @ matthias.roy@gmail.com Gymnase de la Fontaine au Roi 100 rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris.	LEPIC POPULAIRE Gaëtan FLEURY 06 08 03 76 92 @ fleury.gaetan@gmail.com Gymnase Aimé CESAIRE 2. esplanade Nathalie SARRAUTE 75018 Paris	PARIS IX ATT Pierre-André NATELLA 06 40 12 56 14 @ dj.nellis@free.fr Gymnase Paul Gauguin 33 rue Milton 75009 Paris
PARIS 13 TT Vincent PETITPEZ 06 78 33 81 18 @ vince.petitpez@gmail.com Salle Spécifique Carpentier 25 av. de la Porte d'Ivry 75013 Paris	PATRONAGE STE MELANIE Fabrice DIAWARA 06 13 61 53 48 @ apsm.tdt@gmail.com Salle Ste-Mélanie 19 rue Tournefort 75005 Paris	PING PARIS 14 Pierre-François LARGE 06 30 31 64 35 @ p-f.large@wanadoo.fr Gymnase Jules Noël 1 Avenue Maurice d'Ocagne 75014 Paris
SPORTING PARIS 20 TT Guillaume DECRETON 06 28 06 10 55 @ contact@sp20tt.net Gymnase Maryse HILSZ 34 rue Maryse HILSZ 75020 Paris Disponibilité des tables pas avant 20h	TT PLUS Ernest KIM 06 50 75 77 05 @ ekimkkh1@gmail.com Salle Spécifique Carpentier 25 av. de la Porte d'Ivry 75013 Paris	US 2 Emmanuel GAULON-BARNOIN 06 17 19 91 35 @ emmanuelgaulon-barnouin@hotmail.fr Gymnase Jean Dame 17 rue Léopold Bellan 75002 Paris

Dérogação accordée à Ping Paris 14 et à l'ATT XV pour commencer les parties à 20h15 à domicile
 Dérogation accordée à l'APSAP pour jouer sur 6 tables à domicile